

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 7 juillet 2016

Président : Daniel VIGNARD

Présents : Marie-Claude OVISTE, Brigitte KLEIN, Daniel COINTY, Gilles GARNIER, Michèle DUCROUX, Jean-Pierre BREVET, Guillaume PORTHE, Jean-Marc RIGAUDIE, Chrystelle GONNARD-BOSDEVEIX.

Absentes : Caroline RIOU-BOURGEOIS, Stéphanie CHAUVOT,

Excusés : Richard SIMMINI (Pouvoir à Daniel VIGNARD), Corinne SEVE (Pouvoir à Michèle DUCROUX).

Secrétaire de séance : Chrystelle GONNARD-BOSDEVEIX

La séance est ouverte à 20h35.

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE l'ajout d'un point à l'ordre du jour : décision modificative N° 3 au budget général de la commune.
- APPROUVE à l'unanimité le compte rendu de la séance du 9 juin 2016.
- ENTEND le compte rendu de la dernière réunion du SMICTOM (élection de deux délégués de Beaugerard, rapport d'activité 2015, création du site internet « smictom01.fr »).
- DECIDE à l'unanimité de ne pas préempter pour la vente des biens suivants :
  - Un terrain de 86 m<sup>2</sup> et des dépendances, situés Route de Rancé,
  - Un terrain de 584 m<sup>2</sup> et du bâti situés Route de Rancé,
  - Un terrain de 39 m<sup>2</sup> non bâti, situé Chemin de la Place,
  - Un terrain de 949 m<sup>2</sup> comportant une maison d'habitation, situé Allée de l'Abbaye.
- DECIDE à 11 voix pour et une abstention de ne pas préempter pour la vente du bien suivant : Un terrain de 1 112 m<sup>2</sup> et une maison d'habitation situés allée des Alouettes.
- DECISIONS DU MAIRE :
  - ✓ Acquisition, installation et maintenance de matériel informatique pour l'école auprès de la société MICRONOV à Bourg en Bresse pour un montant de 10 565.45 € HT, soit 12 678.54 € TTC, permettant ainsi la réalisation d'une classe mobile correspondant au projet de l'équipe enseignante de l'école de Savigneux et de l'inspection académique de Jassans. Nous remercions sincèrement les personnes qui se sont investies pour cette ouverture à l'école du futur !
  - ACCEPTE à l'unanimité la décision modificative n° 3 du budget communal.
  - ENTEND le point sur les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) en vue de la rentrée de septembre 2016. Près de 93 enfants sont inscrits. Des activités de Hip Hop, théâtre, tennis et activités artistiques, notamment avec des matériaux de récupération sont programmées.
  - ENTEND le bilan des autorisations d'urbanisme déposées et accordées depuis le début de l'année 2016, à savoir :
    - Permis de construire : 10 déposés, 6 accordés et 4 en cours d'instruction.
    - Déclarations préalables : 16 déposées, 15 accordées et une sans suite.
    - Certificat d'urbanisme : 9 déposés, 7 accordés et 2 en cours.

- EST INFORME :

- de l'avancement des travaux :
  - Sécurisation des trottoirs RD 904 / RD 88 : les travaux sont presque terminés, un surcoût de 1 140 € HT est nécessaire pour compléter le réseau d'assainissement (tuyau et grille). Les travaux seront réceptionnés début août, en même temps que ceux de la réfection des voiries.
  - Réfection des chemins communaux : 4 tonnes d'enrobé à froid (P.A.T.A) ont été réparties sur 6 km de chemins communaux (Grange d'Ely, Grange Gourroux, Châves, Breilles, Etang Vieux, Grand Etang, Platières, Les Communaux...).
  - Une partie du chemin de Champ Marguerite fera l'objet d'une réfection globale le 21 juillet 2016.
  - Le fauchage des chemins communaux et l'élagage au lamier des chemins ruraux sont prévus par Barbolat Environnement semaine 28.
  - Le styx est en cours d'installation au stade de football
  - Reprise de l'étude pour l'enfouissement des réseaux route de Rancé.
- de l'avancement du projet de restaurant scolaire en extension de l'école maternelle :

Au vu de l'étude de faisabilité, les dossiers de demandes de subventions ont été déposés auprès :

- du Conseil Départemental de l'Ain au titre de l'aide aux communes,
- de la Préfecture de l'Ain au titre de la DETR et du FSIL,
- du Sénateur Patrick CHAIZE au titre de la réserve parlementaire.

La commune attendra qu'Ain Habitat ait terminé les réseaux du projet Harmonie pour commencer les travaux.

- QUESTIONS DIVERSES :

- Les réclamations concernant la procédure pour la prise en charge des demandes pour l'assainissement individuel doivent être faites auprès de la CCDSV (SPANC).
- Le traditionnel repas d'été des aînés s'est déroulé le 7 juillet 2016 à midi, 75 personnes y ont participé.
- Le flash infos et le magazine de la CCDSV ont été distribués en début de semaine.
- Le conseil municipal donne son accord à M le Maire pour faire effectuer un devis concernant l'enlèvement d'un tombeau abandonné au cimetière.

La date du prochain conseil municipal est fixée au jeudi 8 septembre 2016 à 20h30.

La séance est levée à 22h13.

Etabli le : 9 juillet 2016.

M. le Maire  
Daniel VIGNARD

